Question Solange Berset **N° 830.05**
concernant l'annuaire statistique
du canton de Fribourg 2003

_____

Question

Dans l'Annuaire statistique du canton de Fribourg 2003 figure à la page 397 un tableau indiquant la force des partis d'après les résultats des élections au Conseil national du 19 octobre 2003.

Les renseignements publiés concernant le PS sont incomplets puisqu'ils n'englobent pas la liste «Jeunes socialistes» qui a été mise sous la rubrique collective «autres».

En réalité, aux 95'478 suffrages du PSF s'ajoutent les 12'959 suffrages des Jeunes socialistes. L'ensemble socialiste représente donc 108'437 suffrages soit 21,5 % au total et non 18,9 %.

Le Conseil d'Etat est invité à donner les instructions nécessaires pour rectifier ce tableau qui donne une image trompeuse de la force des partis lors des élections fédérales.

Le 4 mai 2005

Réponse du Conseil d'Etat

Le tableau de l'Annuaire statistique du canton de Fribourg 2003 indiquant la force des partis d'après les résultats des élections au Conseil national du 19 octobre 2003 a été élaboré, conformément à une pratique constante, de façon agrégée. Les suffrages des listes sous-apparentées ainsi que ceux des groupes d'électeurs et électrices ont été additionnés sous rubrique «Autres». Présentée sous cette forme, la force des partis n'est effectivement pas rapportée de manière exacte.

La prochaine édition de l'annuaire statistique du canton de Fribourg, à savoir celle de 2005, présentera une version modifiée de ce tableau. Les suffrages des listes sous-apparentées ainsi que ceux des groupes d'électeurs et électrices seront indiqués dans le détail, sans agrégation. Ainsi, par exemple, en ce qui concerne le parti socialiste, on y trouvera aussi bien les résultats de la «Liste no 2 Parti socialiste fribourgeois» que ceux de la «Liste no 7 Jeunes socialistes».

Fribourg, le 28 juin 2005